

Classement N° 077.....
Date 25 FEV. 1992.....
A traiter par.....
.....

Vu $\frac{11}{29/2/92}$ Remboursement des heures
à suivre

RAPPORT DE PAYEMENT AU CHANTIER DE CURAGE MARAIS ISUMU.

Le chantier compte 57 ouvriers dont,
55 sont des manoeuvres leur salaire journalière est de 120 F/personne.
1 Capito son salaire journalière est de 150 F.
1 Veilleur son salaire journalière est de 150 F.

Les travaux de chantier sont commencés le 4/2
et sont terminés le 22/2/1992 c'est à dire qu'il ont durés pendant
17 jours de présences.

les rémunérations totale s'élève à 81.780 F à raison de
639 présences à 120 F/1 soit: $639 \times 120 = 76.680 F$
34 présences à 150 F/1 soit: $34 \times 150 = 5.100 F$ } 81.780 F

En date du 14/2 on avait payé un solde
de 17.580 F, donc le montant à payer le 24/2 c'était 64.200 F,
mais, il me reste que 840 F le salaire de M^r KARASI qui était pas ^{présent}.

La vérification du matériel nous a
montré le manquant de 4 heures, volés par les utilisateurs
ils ont d'accord à rembourser la somme de 1.840 F à raison
de 460 F/personne pour acheter 4 nouvelles heures.

Le paiement terminer à 17h10', puis
nous nous ramassé le matériel chez le veilleur RUKANDEWA
en l'amenant dans le véhicule qui'était sur la route et
d'après le chargement, faite encore la vérification au comptant
et manquer 3 heures et 2 machettes.

à cause de cela, le veilleur n'a pas touché

- son salaire de 1.500 Fmw, parçu 'il doit faire une enquête pour savoir où se trouve les outils (où celui qui les a volé). OK
- il est remarquable qu'il faut acheter les autres pour les remplacer, mais cette somme est insuffisante.

- En rentrant avec le chauffeur MUTESA,

le véhicule a eu un panne de Creuteron à cyrotore (au bord de Isumu)

- MUTESA a enlevé le pneu, après prend taxi pour aller faire la réparation à kalungu et les dépenses sont 300 Fmw.

(Frais de Taxi aller et retour kalungu - cyrotore 100 F)

(Frais de la M.O pour la réparation pneu 200 F)

- Je me vous oblige de vous faire

savoir que dans les zones Gumjinyo et Byimona il ya

Certains paysans qui ne veut pas terminer les travaux de coupe et qu'ils ont déjà reçu les lettres d'avertissement signé par le Bourgmestre mais je pense que la commune pourrait prendre une autre décision contre-eux parceque la date prévue est échelonnée.

NAMUKUNYATI téléphère

